



AVIS PUBLIC RÔLE TRIENNAL 2^E ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Mme Dominique Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Auclair.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2024, 2025 et 2026 de la municipalité d'Auclair a été déposé à mon bureau le 27 août 2024;

Que pour l'exercice financier 2024 du rôle d'évaluation foncière 2024, 2025 et 2026 de la municipalité d'Auclair, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau administratif de la MRC de Témiscouata à l'adresse suivante : 5, rue Hôtel de Ville, bureau 101, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec), GOL 1X0;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Témiscouata, à l'attention du directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Témiscouata;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Auclair, ce 27 août 2024 par :

Dominique Létourneau

Dominique Létourneau, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Dominique Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Auclair, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 27^e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-quatre.

Dominique Létourneau, directrice générale et greffière-trésorière

Dominique Létourneau